



SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DES EAUX DES VALLÉES
DU GIROU DE L'HERS DE LA SAVE
ET DES COTEAUX DE CADOURS
1601, chemin des 3 ponts
Saint Caprais
31330 GRENADE SUR GARONNE
Tél : 05.34.27.59.37
Port. 06 43 27 82 98
Mail : accueil@aep-nord31.fr

PROCES-VERBAL
DE REUNION DU CONSEIL SYNDICAL
SEANCE DU 24 JANVIER 2023

L'an deux mille vingt-trois le vingt-quatre janvier à 18 heures 30, le comité syndical s'est réuni, au nombre prescrit par le règlement à la salle des fêtes de Caubiach, sous la présidence de Monsieur Jacques LAMARQUE, Président du Syndicat, sur convocation qui leur a été adressée le 18 janvier 2023. Monsieur Jacques Lamarque Président constate que le quorum est atteint.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Jacques Lamarque, Président.

Etaient présents(es) :

MONSIEUR LAMARQUE JACQUES, MADAME MOUNIR BEATRICE, MONSIEUR TAUPIAC JOSEPH, MADAME PONTAC MICHELE (SUPPLEANTE), MONSIEUR WASTJER MICHEL, MONSIEUR HUAN MARC, MONSIEUR VIEL DOMINIQUE (SUPPLEANT), MONSIEUR MELAC JOEL (SUPPLEANT), MADAME GIBERT JANINE, MADAME D'ANNUNZIO MONIQUE, MONSIEUR DUCHENE MARULLAZ PIERRE, MADAME PERARD-SELLIER ISABELLE (SUPPLEANTE), MONSIEUR GENSSLER BERNARD, MADAME VIGUERIE NICOLE, MONSIEUR REGNARD ARMAND, MONSIEUR CADAMURO DANIEL, MONSIEUR BAGUR SERGE, MADAME FERRERI ARLETTE, MONSIEUR OLIVEIRA SOARES HENRI, MONSIEUR SILLIEN JEAN-LUC, MONSIEUR AUSSEL EDMOND, MONSIEUR FRANCOU DIDIER, MADAME RIEU MARIE-ANDREE, MADAME DARGASSIES CECILE MONSIEUR CLAVEL FREDERIC,

Absents titulaires :

MONSIEUR TOPOROWSKI LAURENT, MONSIEUR PEROTIN REMI, MONSIEUR PEYRANNE LAURENT, MONSIEUR BRANDO PASCAL, MONSIEUR CROS GILLES, MONSIEUR LAGORCE PATRICE, MONSIEUR GAUDIN JEAN-YVES, MONSIEUR FONOLLOSA JEAN-GEORGES, MONSIEUR BARTHES PIERRE, MONSIEUR MOIGN JEAN-LOUIS, MADAME BEAUD EDEVINA, MONSIEUR MARIN YANNICK, MONSIEUR MOUMENE MOHAMED, MONSIEUR BOULISSIERE JEAN-EMMANUEL, MONSIEUR HINAUX ALAIN-JEAN

Secrétaire de séance : Monsieur AUSSEL Edmond

| Membres en exercice | Membres présents | Pouvoirs | Membres votants |
|---------------------|------------------|----------|-----------------|
| 40 | 25 | 2 | 27 |



ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la séance du 25 octobre 2022

Aucune observation n'est formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

1. Rapport d'orientations budgétaires 2023

2023-01 - RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023

Monsieur le Président informe le Comité Syndical que chaque année, le budget primitif doit être précédé 2 mois avant d'un débat sur les grandes orientations du budget de l'année, tant dans sa stratégie financière que dans les investissements à venir.

Depuis la Loi NOTRE du 7 août 2015 le débat d'orientations budgétaires a évolué vers un rapport d'orientations budgétaires qui doit préciser les orientations budgétaires en termes d'évolutions prévisionnelles de dépenses et recettes (fonctionnement et investissement) en précisant les hypothèses d'évolutions retenues notamment en matière de concours financiers, de fiscalité, les engagements pluriannuels envisagés et enfin la structure et la gestion de la dette.

Ce rapport donne lieu à un débat. Celui-ci est acté par une délibération spécifique, qui donne lieu à un vote

Le Comité Syndical

PREND ACTE de la tenue du débat et de l'existence du rapport d'orientations budgétaires

2. Créances éteintes

2023-02 CREANCES ETEINTES

Madame la Trésorière de Grenade nous a fait parvenir un état des créances irrécouvrables arrêté à la date du 03/01/2023 pour un montant de **4 317.76 € TTC**.

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu le décret n°1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique,

Vu le règlement du service public de la distribution d'eau potable,

Vu l'état des créances irrécouvrables remis à Monsieur le Président par Madame la Trésorière,

Considérant que Madame la Trésorière a mis en œuvre tous les moyens possibles pour recouvrer la totalité des redevances relatives à la distribution d'eau potable pour les exercices de 2014 à 2022

Considérant que des redevances pour un montant de **4 317.76 € TTC** n'ont pu être recouvrées,

Considérant que de manière à apurer les comptes de prise en charge des titres de recettes de l'exercice 2022, l'assemblée doit se prononcer sur les admissions en non-valeur,

Considérant qu'en aucun cas les créances éteintes ne font obstacle à l'exercice de poursuites,

Le Comité syndical est appelé à se prononcer sur les

Créances éteintes pour un montant de **4 317.76 € TTC** (Article 6542)

Ces sommes sont inscrites au budget primitif 2023.

Monsieur le Président demande au Comité Syndical de se prononcer à ce sujet.

Oui l'exposé du Président et après en avoir délibéré le Comité Syndical à l'unanimité

- **DECIDE** de valider ces créances éteintes telles qu'indiquées ci-dessus et de procéder aux écritures comptables

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier

3- Durées d'amortissement des biens acquis en 2022

2023-03- DUREES D'AMORTISSEMENT DES BIENS ACQUIS EN 2022

Depuis 2021, la durée d'amortissement des biens doit être validée pour chaque bien acquis.

Le comité du 15 juin 2021 a validé la durée d'amortissement de tous les biens du syndicat acquis jusqu'en 2020. Le comité syndical doit fixer les durées d'amortissement des biens acquis en 2022.

Les durées d'amortissement proposées sont les suivantes :

| N° Inventaire | Désignation | Valeur initiale HT | Date d'entrée | Compte acquisition | Durée amort. | Service |
|-------------------------|--|--------------------|---------------|--|--------------|---------|
| H_COMPTEURS 2022 | COMPTEURS EAU FROIDE - SENSUS - FACT 84110621 - CLIENT 45051 | 16220,80 | 10/08/2022 | 21561 - service de distribution de l'eau | 10 | HERS |
| H_ORDI PORTABLE 2022 | MATERIEL INFORMATIQUE - FACT F22100428 07903 - HERS ET SAVE | 589,00 | 21/11/2022 | 2183 - matériel de bureau et matériel informatique | 3 | MULTI |
| H_TERMINAUX RELEVÉ 2022 | ACHAT MATERIEL-TERMINAUX PR RELEVÉ - SAVE ET HERS- FACT 220411 | 3160,00 | 20/05/2022 | 2183 - matériel de bureau et matériel informatique | 3 | MULTI |
| S481 | Frais d'études suivis de réalisation immo corporelle | 954,66 | 19/07/2022 | 21531 - réseaux d'adduction d'eau | 40 | SAVE |
| S530 | Achat compteur 2022 | 105358,50 | 10/02/2022 | 21561 - service de distribution de l'eau | 10 | SAVE |
| S533 | Travaux hors programmation | 21103,00 | 30/08/2022 | 21531 - réseaux d'adduction d'eau | 40 | SAVE |
| S534 | Mobilier de bureau | 1480,00 | 22/04/2022 | 2184 - mobilier | 10 | MULTI |
| S536 | MATERIEL INFORMATIQUE - FACT 22080356 06162 - 2 ECRANS- SAVE | 300,00 | 09/09/2022 | 2183 - matériel de bureau et matériel informatique | 3 | SAVE |
| U166 | REMPLACEMENT BATTERIE CONDENSATEURS - FILE 1 - FACT 9109044562 - CLIENT 1500068017 | 15919,00 | 24/09/2022 | 2154 - matériel industriel | 10 | USINE |
| U174 | MATERIEL INFORMATIQUE - FACT 22020398 01193 -- ORDIS PORTABLES | 3651,00 | 11/03/2022 | 2183 - matériel de bureau et matériel informatique | 3 | MULTI |

| N° Inventaire | Désignation | Valeur initiale HT | Date d'entrée | Compte acquisition | Durée amort. | Service |
|---------------|---|--------------------------|------------------|--|-----------------|---------|
| U175 | BILAN RESEAUX - ETUDE SUR LES CONSO ET QUALITE DE L'ENERGIE ELECTRIQUE - FILE 2 - USINE | 2696,00 | 31/03/2022 | 2154 - matériel industriel | 10 | USINE |
| U176 | MOBILIER AMENAGEMENT LOCAUX - USINE | 2294,50 | 02/05/2022 | 2184 - mobilier | 10 | USINE |
| U178 | MATERIEL INFORMATIQUE - ONDULEURS - FACT 22030393 - USINE - HERS | 465,00 | 02/05/2022 | 2183 - matériel de bureau et matériel informatique | 3 | MULTI |
| U179 | POSE FENETRES DE TOIT - USINE - FACT ACOMPTE 00246 - SUITE DEVIS 00658 | 5250,00 | 11/05/2022 | 21351 - bâtiments d'exploitation | 50 | USINE |
| U180 | RAYONNAGE METALLIQUE PR ARCHIVAGE - FACT V2205193 - USINE | 786,00 | 03/06/2022 | 2184 - mobilier | 10 | USINE |
| U182 | MATERIEL INFORMATIQUE - FACT 22080299 06105 - REPLICATEURS + KITS - USINE + SAVE | 686,00 | 09/09/2022 | 2183 - matériel de bureau et matériel informatique | 3 | MULTI |
| U184 | REMPACEMENT RIDEAU METTALIQUE - FACT 20192338 - USINE | 5800,00 | 09/12/2022 | 21351 - bâtiments d'exploitation | 50 | USINE |
| | | 186713,46 | | | | |

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité,
DECIDE d'approuver l'application de ces durées d'amortissement au sein du budget.

4- Programmation 2023

2023-04 – PROGRAMMATION 2023

Monsieur le Président propose le programme des travaux et des études afin de sécuriser l'approvisionnement en eau potable de la population desservie par le Syndicat Intercommunal des Eaux des Vallées de l'Hers, du Girou, de la Save et des Coteaux de Cadours.

Monsieur le Président précise qu'il convient d'inscrire les travaux suivants au Programme Départemental d'Alimentation en Eau potable 2023 :

| Commune | Nature des travaux | Montant travaux HT | Montant MOE HT | Montant demandé |
|--------------------------|--|--------------------|----------------|-----------------|
| SAINT SAUVEUR | RD 20 route de Saint-Jory renforcement réseau fonte DN100 et reprise de 13 branchements | 111 268,68 € | 3 560,60 € | 114 829,28 € |
| CEPET | 1131 route de Labastide | 49 081,84 € | 1 570,62 € | 50 652,46 € |
| Territoire unité Hers | Branchements en plomb | 76 300,00 € | 2 441,60 € | 78 741,60 € |
| VACQUIERS | RD route de Villematier | 108 665,63 € | 3 477,30 € | 112 142,93 € |
| BOULOC | Chemin des Bocages renouvellement conduite | 121 397,93 € | 3 884,73 € | 125 282,66 € |
| BOULOC | Route de Fronton renouvellement conduite | 76 698,24 € | 2 454,34 € | 79 152,58 € |
| CASTELNAU D'ESTRETEFONDS | Chemin du Blancher - renouvellement conduite | 62 437,94 € | 1 998,01 € | 64 435,95 € |
| MERENVIELLE | Route de Bouconne - réhabilitation réseau - 2ème tranche financière et solde | 399 288,15 € | 11 779,00 € | 411 067,15 € |
| USINE | Optimisation de la filtration par un média filtrant plus performant - 2ème tranche financière et solde | 280 090,00 € | 19 910,00 € | 300 000,00 € |
| SAINT SAUVEUR | RD 20 route de Saint-Jory partie 2 – renforcement réseau fonte DN 100 et reprise de 12 branchements + reprise demi chaussée - 2ème tranche financière et solde | 218 413,99 € | 6 989,25 € | 225 403,24 € |
| LARRA | Chemin de Londery - réhabilitation réseau - 2ème tranche financière et solde | 195 111,35 € | 5 755,78 € | 200 867,13 € |
| VACQUIERS | RD 30 A route de Villematier – renouvellement réseau fonte PVC 75 630 ml sous accotement / reprise d'un branchement - 2ème tranche financière et solde | 128 713,20 € | 4 118,82 € | 132 832,02 € |
| SAINT CEZERT | RD 58 F - route d'Aucamville - Renouvellement de conduite | 32 778,06 € | 1 048,90 € | 33 826,96 € |
| GARAC | RD 42A Renouvellement conduite | 134 286,18 € | 4 297,16 € | 138 583,34 € |
| COX | Route de Lecture - Renouvellement conduite | 183 539,20 € | 5 873,25 € | 189 412,45 € |

| | | | | |
|-------|--|-----------------|--|-----------------|
| USINE | Remplacement des velux | 11 880,00 € | | 11 880,00 € |
| USINE | Remplacement démarreur refoulement Merville par variateur hors prime CEE | 27 127,93 € | | 27 127,93 € |
| USINE | Extension de l'usine | 12 999 999,00 € | | 12 999 999,00 € |

Oui l'exposé de son Président et après en avoir délibéré le Comité Syndical à l'unanimité :

ACCEPTÉ l'inscription au titre de la Programmation relative à la Production et la distribution d'eau potable

DEMANDE au Conseil Départemental d'inscrire les travaux au programme 2023

DONNE POUVOIR au Président pour demander au Conseil Départemental l'aide financière maximum au regard de ces projets pour les études et la réalisation

DEMANDE la dérogation au Conseil Départemental pour démarrage anticipé des travaux de toutes les opérations inscrites à la programmation 2023

DONNE POUVOIR au Président de solliciter l'aide financière de l'Agence de L'eau Adour Garonne

FINANCE le programme par emprunt ou par autofinancement déduction faite des subventions

AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

5- Approbation rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable 2021

2023-05 APPROBATION RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE 2021

Monsieur le Président rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante du Comité Syndical à l'issue de chaque exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Un exemplaire de ce rapport doit également être transmis aux communes adhérentes pour être présenté à leur conseil municipal dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.
L'unité Save et Hers ont présenté leur rapport

Oui ces exposés, le Comité Syndical, à l'unanimité, des membres présents **DECIDE** :

- **D'ADOPTER le Rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2021 du Syndicat Intercommunal des Eaux des Vallées du Girou, de L'Hers, de la Save et des Coteaux de Cadours (Unité Save et Unité Hers)**
- **De DIFFUSER les rapports aux communes adhérentes au Syndicat Intercommunal des Eaux des Vallées du Girou, de L'Hers, de la Save et des Coteaux de Cadours.**

6- Information diverse

Projet photovoltaïque :

Le 19/12/2022 Olivier Mormiche de la Société E-sweet nous a transmis de la part de la société Urbasolar, le projet de promesse de bail emphytéotique relatif au projet de parc solaire photovoltaïque. Le Président a demandé l'analyse juridique de ce bail à :

- **Maître Fernandez Avocate du Syndicat :**

En conclusion : la signature de la promesse de bail emphytéotique n'est possible que sous réserve de la désaffectation et du déclassement préalable des volumes qui seront donnés à bail.

La procédure est la suivante :

- Définition des volumes, en établissant l'Etat Descriptif de Division en Volumes devant notaire ;
- Désaffectation et déclassement des volumes concernés ;
- Avis de France Domaine sur le montant de la redevance ;
- Approbation du projet de promesse de bail par délibération du comité syndical ;
- Signature de la promesse de bail emphytéotique.

Aucune prise de parole n'est demandée ;
Le Président clôt la séance.
--- Séance levée à 20h15 ---

Le secrétaire de séance,
Edmond Aussel

Le Président,
Jacques Lamarque

SYNDICAT INTERCOMMUNAL des EAUX
des VALLÉES du GIROU, de L'HERS,
de la SAVE et des COTEAUX de CADOURS
1601 Chemin des 3 Ponts - Saint Caprais
31330 GRENADE SUR GARONNE
Tél. 05 34 27 59 37 - Mail : accueil@aep-nord31.fr
Siret : 200 072 114 00016

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DES
VALLÉES DU GIROU, DE L'HERS, DE LA SAVE ET
DES COTEAUX DE CADOURS**

**Rapport annuel sur le prix et la
qualité du service public de
l'eau potable**

2021



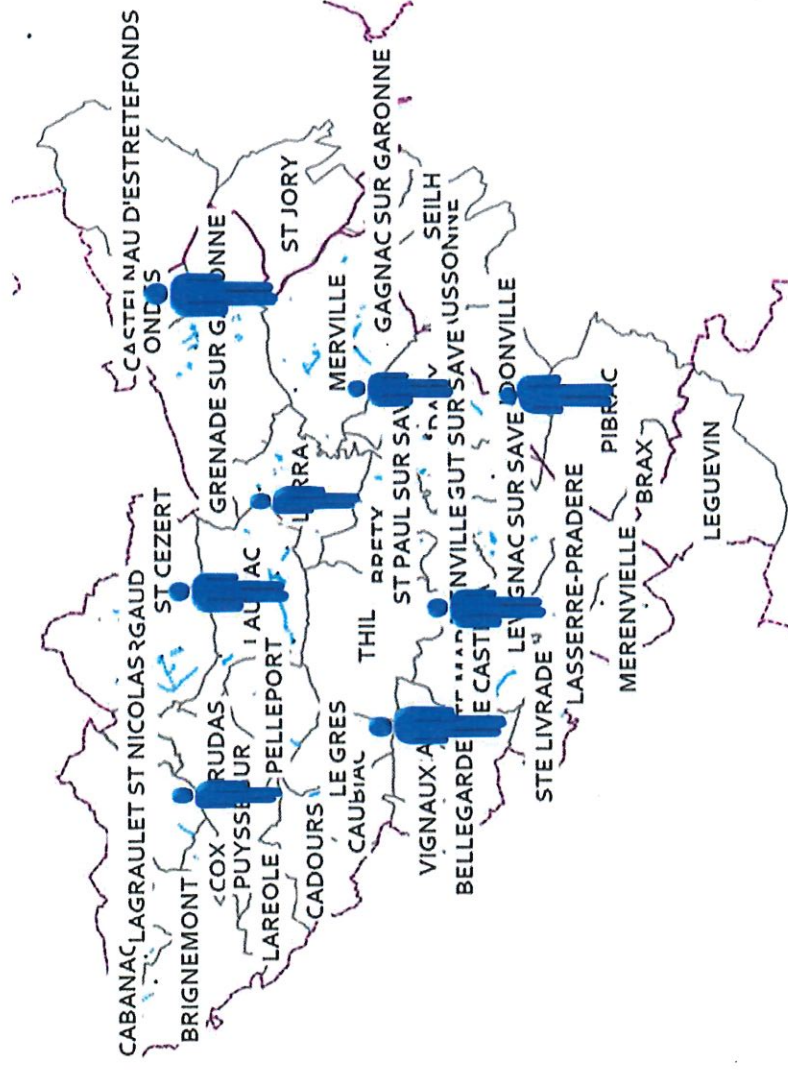
Introduction

Nombre de communes : 32

Nombre d'abonnés : 13 343

Nombre d'habitants desservis : 37 476

Linéaire de réseaux : 766 Km



Volume

Eau prélevée
7 940 535 m³



Eau livrée Save
4 170 938 m³



Vente abonnés Save
1 617 285 m³

Vente en gros
1 833 301 m³



Travaux : 1 234 000 €

3,23 Km



De réseaux renouvelés
en 2021 sur Save

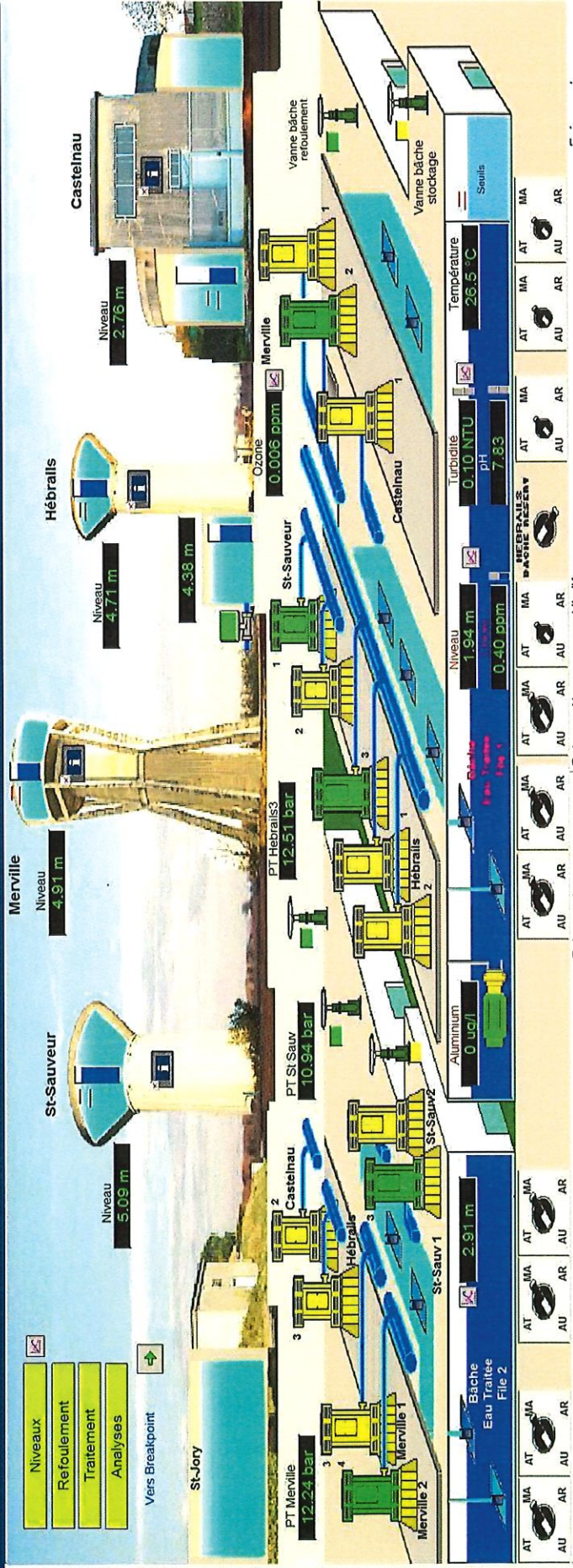


Pourcentage de
renouvellement des réseaux
0,63 %

Travaux 2021

| <u>Travaux</u> | <u>Montants</u> |
|-------------------------|-----------------|
| Maillage de Daux | 102 005,46 € |
| Renouvellement Thil | 161 137,73 € |
| Renouvellement Caubiac | 71 223,76 € |
| Renouvellement Lévignac | 470 828,68 € |
| Renouvellement Cadours | 252 955,20 € |

Réseau



Rendement Save :

83 %

Rendement moyenne nationale :

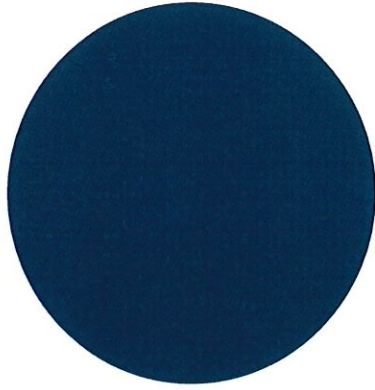
79,9 %



Qualité de l'eau

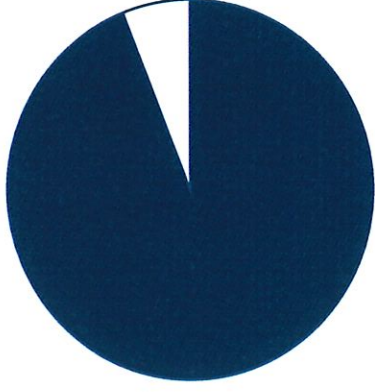
⇨ Sur 91 prélèvements à SAVE en 2021

Conformité
microbiologique de l'eau
au robinet



SAVE 100 %

Conformité
physico-chimique de l'eau
au robinet



SAVE 98,9 %

⇨ 1 seule non conformité

FACTURE

SUR LA BASE D'UNE FACTURE DE 120 m³

2,06 € / m³ TTC

IMPAYES

5,34 %

Recettes vente d'eau

2020

Recettes vente d'eau aux usagers :

1 804 766,32 €

Recettes de vente d'eau en gros :

1 154 021,59 €

Total des recettes

2 958 787,80 €

2021

Recettes vente d'eau aux usagers :

2 079 297,52 €

Recettes de vente d'eau en gros :

1 041 773,56 €

Total des recettes

3 121 071,08 €

